

La villa romaine de Sécheron (Genève)

Autor(en): **Blondel, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **5 (1927)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LA VILLA ROMAINE DE SÉCHERON (GENÈVE)

L. BLONDEL.



PERSONNE ne soupçonnait l'existence de ruines antiques dans l'ancienne propriété Bartholoni à Sécheron, maintenant domaine de la Société des Nations. C'est par un heureux hasard, la construction d'un collecteur pour le Bureau international du Travail, que les ouvriers ont coupé des substructions dans le bas de cette propriété, près du lac¹. Je ne fus cependant pas avisé à temps de cette trouvaille, aussi ce n'est que bien des jours plus tard, après qu'on eut détérioré ces restes, qu'allant sur place, je me rendis compte de leur réel intérêt. Grâce à l'autorisation du Secrétariat de la Société des Nations, avec le concours de M. Jack Monod, j'ai pu procéder à des sondages complémentaires. Ces fouilles se sont poursuivies depuis la fin de mai jusqu'au 2 août 1926. L'espace sur lequel s'élevaient ces édifices était assez considérable, aussi, n'ayant à notre disposition que des moyens limités, nous avons dû nous borner à découvrir le seul bâtiment coupé par les travaux du collecteur. Nous pensons que les fouilles subséquentes pour la construction du palais des Nations mettront au jour d'autres parties de cette villa.

Nous avons tenté une expérience. M. l'abbé Mermet a très aimablement prêté son aide pour établir les points de passage des maçonneries sous le sol. Nous avons, sur trois points, cherché à vérifier ses suppositions; deux d'entre elles ont été concluantes, la troisième douteuse. Il est certain, que par le perfectionnement des méthodes de prospection les recherches archéologiques seront grandement facilitées.

* * *

Description de l'édifice. — Si d'une part les travaux de canalisation ont abimé la partie la plus intacte de l'édifice, ils ont par contre mis sous nos yeux une excellente coupe du terrain et une parfaite stratification (jusqu'à sept mètres de pro-

¹ *Genava*, IV, 1926, p. 268; L. FLORENTIN, *Une découverte archéologique à la villa Bartholoni*, La Suisse, 1^{er} mars 1927.

fondeur). Le bâtiment que nous avons fouillé se trouve au N.-E. de la villa Bartholoni, sur le promontoire qui domine le lac. D'autres constructions, nous en avons la preuve, s'étendent soit vers les rives, soit plus haut vers la villa actuelle. Aussi haut que l'on remonte dans la succession des propriétaires, ce terrain est dépourvu de constructions. Au XIV^e siècle, déjà, ces terrains sont du fief du chapitre de Genève et portent le nom de Sécheron. Des prés et des vignes couvrent toute cette superficie jusqu'au lac; au XVIII^e siècle seulement, une maison se construit vers le bas de la propriété de la « Perle du Lac ».

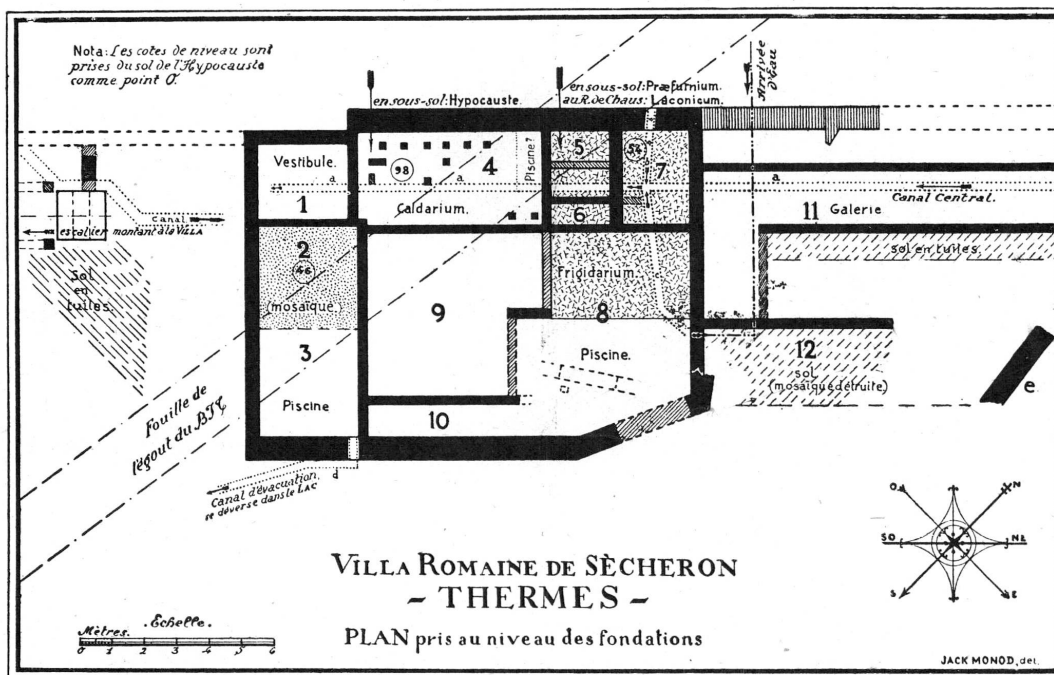


Fig. 1. — Plan des thermes de la villa romaine de Sécheron.

Sauf sur un ou deux points, les maçonneries ont beaucoup souffert, les matériaux ont été arrachés jusqu'aux fondations, les plantations d'arbres ont aussi contribué à bouleverser le terrain, de telle sorte que le plan n'a pu être délimité avec toute la précision voulue. Par ailleurs, les décorations murales forment le principal intérêt de ces fouilles.

Le corps principal de cette construction, sans les annexes, dessine un rectangle d'environ 14 m. 20 sur 10 m. 50, seul le mur du côté de la pente était encore bien conservé, principalement une pièce avec des hypocaustes (*Plan, fig. 1*). L'entrée de ce pavillon devait se trouver vers l'angle ouest. Exactement en face, à 4 m. 20, un gros massif de maçonnerie devait supporter un escalier reliant la terrasse du bâtiment principal avec le bâtiment que nous allons décrire. Près de ce massif, s'éle-

vait encore la base d'une colonne, terminaison probable d'un portique. Un amas de briques, de tuiles surtout, constituait tout autour un sol compact, et le passage conduisant à l'entrée. La salle d'angle à l'ouest (plan I), mesurant 3 m. 10 sur 2 m. 50), était profondément bouleversée, aucun sol en place, mais un amas de tuiles, conduits de chauffage brisés, stucs et plaques de roche polies. Ce devait être un premier vestibule. Sur le sud, s'ouvre une pièce allongée (2), avec un sol en mosaïque de calcaire blanc très bien conservé. Cette mosaïque, sans dessin, présentait sur son pourtour une particularité intéressante, une rainure large de plus de 2 cm. destinée à l'emboîtement de plaques de marbre. Il n'est pas certain que la salle 1 s'ouvrait sur la salle 2. La coupe de ce sol offrait la stratification suivante: un bétonnage de 0 m. 10, reposant sur 0 m. 24 de gros cailloux, puis un sol jaunâtre de 0 m. 15 en béton fusé sur un lit de petits cailloux épais de 0 m. 30. Cette pièce

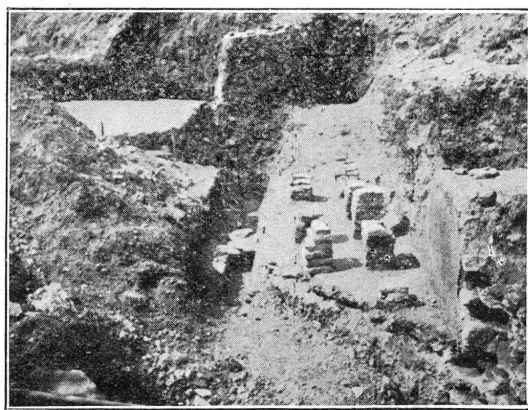


FIG. 2. — Vue de la cave avec les hypocaustes.

devait se prolonger du côté du lac; elle a été bouleversée par le canal moderne. Le mur ouest, en partie en serpentine, en partie en pierres roulées, était de facture médiocre. L'extrémité S.-O. de cette pièce, peut-être divisée en deux, devait contenir une piscine. Nous en avons la preuve, car nous avons retrouvé le début d'un égoût très semblable à l'aqueduc longitudinal dont nous reparlerons plus loin. La salle 2 prolongée en 3 devait avoir des revêtements en calcaire poli. La pièce appuyée au mur N.-O. (4) était la mieux conservée de l'édifice. Elle présentait encore tout l'étage de la cave avec des hypocaustes en place, neuf de ces piliers subsistaient, quelques-uns avec sept assises de briques (fig. 2). Le mur longitudinal, côté colline, est de bonne construction, en pierres taillées et assisées, principalement composé de serpentine et d'amphibolite, avec une épaisseur de 0 m. 65, revêtu à l'intérieur d'un crépissage rougeâtre de 2 cm. Il s'élève encore au-dessus du sol de la cave à une hauteur de 0 m. 83. Le crépissage à cette hauteur, formé un retrait, indiquant le sol du rez-de-chaussée.

La coupe de cette cave mérite d'être étudiée spécialement, à cause de sa bonne conservation. Les piliers, disposés sur trois lignes longitudinales étaient espacés selon des axes très variables (dans la longueur d'axe à axe 0 m. 60 à 0 m. 67, dans la largeur très inégalement sur une ligne de 0 m. 48, sur l'autre à 0 m. 61 de la précédente). Les assises des piliers se composent de briques carrées, bien cuites (largeur 0 m. 21, épaisseur 4 cm. 5). Avant de procéder au déblaiement, nous avons constaté que sur deux de ces piliers reposaient à mi-hauteur des canaux de chauffage en terre

cuite. Des parties basculées du sol de la pièce indiquent qu'au-dessus des supports se plaçaient deux briques plus larges en forme de chapiteau (0 m. 43 × 0 m. 27), puis des grandes dalles en terre cuite, enfin deux lits de béton épais de 6 cm. sur lesquelles s'ajustaient des plaques de marbre ou calcaire poli.

Au total, la hauteur du sol de la cave au sol de la salle compris devait mesurer environ 1 mètre. Le pavage de la cave est formé d'un bétonnage recouvert de mortier avec tuile pilée, puis du béton blanc épais de 10 cm., posé sur 25 à 30 cm. de gros cailloux roulés. La cave entière était encombrée de déblais de stucs, mortier, tuiles, tuyaux de chauffage. Ces derniers ont une coupe de 15 cm. × 8 cm. 5, conformes aux données classiques; ils sont pourvus de striures ou dessins en losanges et devaient s'appuyer aux piliers d'hypocauste et aux deux parois N.-E. et S.-O. de la cave. Quelques débris de charbon de bois couvraient le sol. En dessous des substructions de la cave un aqueduc d'écoulement traversait le sol parallèlement aux murs du bâtiment (a). Sa construction remarquable sera étudiée plus loin. A n'en pas douter, cette division de l'édifice devait contenir le *caldarium*, salle chauffée avec bain chaud. Nous ne savons cependant pas si la piscine s'étendait directement sur le sol ou seulement dans la partie N.-E. près du four.

En suivant le même mur de façade on parvient à deux salles restreintes subdivisées (5, 6, 7) par de petits murs, au moins au niveau de la cave. Elles étaient toutes deux excavées et destinées à laisser passer l'air chaud. La construction de l'égoût a irrémédiablement détruit cette région difficile à reconstituer. Nous serions tentés de mettre le four ou *praefurnium* dans la division 7 si nous n'avions trouvé là le débouché d'un écoulement d'eau latéral et beaucoup de stucs. C'est pourquoi l'étuve ou *laconicum*, le bain de vapeur, devait se placer près de là, probablement la pièce 5. Dans ce cas, le four et la chaudière seraient sous les pièces 6 et 5. La pièce 6 serait un dégagement et la pièce 7 un *tepidarium*. De toutes manières, l'air réchauffé pénétrait de là dans le *caldarium* voisin. Sous ces pièces, outre des canaux de chauffage, une grosse accumulation de parois peintes, beaucoup de charbon de bois était visible dans les déblais. L'écoulement d'eau (b) est bien le signe d'une baignoire ou d'une piscine. C'est la seule pièce où nous avons retrouvé des moulures provenant d'un plafond. D'après les prescriptions de Vitruve, nous savons que le *laconicum* devait être voûté, avec ouverture pour le jour et l'aération dans le haut¹. Le canal latéral (b) remontait brusquement vers le mur extérieur, tout auprès devait se trouver le point d'évacuation des eaux. Les pièces 6 et 7 et une grande partie de la salle voisine (8) étaient recouvertes d'un gros dallage en mosaïque blanche, certainement postérieur au bâtiment primitif. Le fait qu'en dessous de cette dalle il y avait encore un sol en béton très dur sur cailloutis recouvert de nombreux stucs, montre bien que cette mosaïque soigneusement établie était une seconde

¹ Voir DURM, *Baukunst der Etrüsker u. Römer*, 1905, p. 700 et suiv.

étape de transformation, probablement du III^e siècle. L'angle N. du bâtiment est complètement détruit, les matériaux avaient été arrachés, sauf une assise, jusqu'aux fondations.

Si l'état des lieux est difficile à vérifier en 6 et 7, il l'est encore plus dans la pièce 8. Nous pensons qu'il faut y voir une seule grande pièce dont les limites du côté du lac sont impossibles à préciser, car plusieurs murs en sens divers se sont rencontrés dans les substructions. Cependant, on reconnaît dans cette direction une paroi extérieure, large de 0 m. 70, en pan coupé, et à partir du milieu de la salle des restes de sols de piscine. Ceux-ci, composés d'un aggloméré très compact, dont la surface avait une couleur gris-violet, épais de 5 cm., étaient fondés sur un béton avec adjonctions de tuiles et des gros cailloux de calage. La piscine faisait saillie du côté du S.-O. et devait s'étendre jusqu'au mur N.-E., car contre cette paroi venait aboutir le déversoir de l'aqueduc (c). Toute la première partie de cette grande salle, non excavée, avait un sol dur en béton blanc, puis les piscines occupaient la région face au lac. Vu le manque de dispositif de chauffage l'eau des bassins devait être froide et constituer le *frigidarium*. Il est possible que le voisinage du four ait permis de tempérer l'air de la salle. L'arrivée d'eau, nous le verrons plus loin, se faisait tout près de la bouche d'évacuation de l'aqueduc.

Restent à identifier les salles 9 et 10, au centre du bâtiment. Malgré nos recherches elles n'ont décelé aucune substruction intéressante. Nous avons bien trouvé, du côté lac, un premier mur de 0 m. 30 de mauvaise facture, puis plus loin un gros mur de façade, ce qui nous fait supposer une galerie ou un portique (10) regardant la vue, mais les données sont très fragmentaires. Tout le terrain de cette surface a montré un sol jaunâtre, d'aspect tufeux, peu résistant. Il n'y avait en tous cas, ni piscine, ni chauffage dans cette partie, les débris de stucs étaient rares. Dans tous les thermes il y avait des pièces de repos, de délassement.

Nous abordons maintenant le terrain au N.-E., qui ne semblait pas au premier abord faire partie d'un bâtiment, cependant nous y avons fait les remarques suivantes. En longeant le grand mur extérieur, côté colline, nous avons découvert, à une faible profondeur, une maçonnerie large avec peu de fondations, en cailloux roulés (largeur, 0 m. 70, longueur 3 m. 50), avec un redent. Il est possible que ce soit un mur de jardin. En redescendant du côté du lac, nous avons mis à découvert le grand aqueduc (a), enfoui sous une épaisse couche de déblais, briques, stucs, poteries, flanqué de deux murs de 0 m. 30, formant une galerie longitudinale, large de 1 m. 50 (N^o II). Ce portique, probablement ouvert à la vue, était longé par un pavage de briques de 0 m. 90 de largeur. Plus bas, dans la direction du lac, les déblais diminuent jusqu'à un nouveau mur parallèle à la galerie (épaisseur 0 m. 30) presque détruit, où les déblais et des traces de sol reprennent. Ce mur se prolonge jusqu'à la salle 8 et coupe une arrivée d'eau, composée de deux tuiles courbes cimentées de 14 cm. de diamètre s'emboîtant l'une dans l'autre, protégées par une grande tuile plate.

C'est par là que devait se faire l'alimentation des piscines du *frigidarium*. La galerie 11 semble faire un retour en ce point. Au delà de ce dernier mur on trouvait, face au lac, des traces de sol blanc et jaune très analogues à celles de la pièce 9. Parmi celles-ci, épars des cubes de mosaïque vitrifiés, et une monnaie de Constantin.

La direction de l'aqueduc longitudinal (a) et son importance nous indiquaient l'éminence formant la terrasse au-dessus du lac et une construction dans cette région. Nous avons retrouvé cet aqueduc en parfait état, à 14 m. 50 du bâtiment principal, toujours accompagné des deux murets que nous supposons être ceux d'une galerie. Le mur, du côté du lac, soutenait une aire de tuiles, prises dans du mortier. Un peu en dessous, sur les indications de l'abbé Mermet, nous avons découvert un mur en serpentine, profond, mais très large, non parallèle aux autres maçonneries de l'édifice. D'après la situation générale, on pourrait bien avoir affaire à un mur de terrasse parallèle à la rive (e).

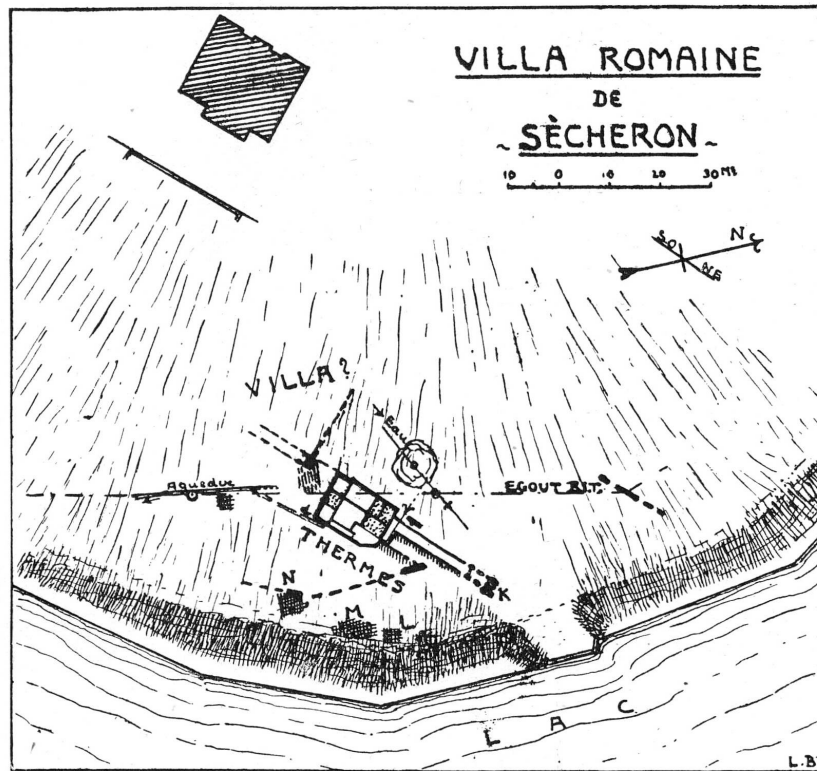


FIG. 3. — Plan de situation des fouilles.

L'aqueduc longitudinal semble se perdre un peu plus loin, mais sur la terrasse du promontoire des arbres morts décelaient des substructions. En effet nous avons trouvé près de là un puits perdu très profond, rempli de cailloux et de tuiles d'époque récente et vers la base un mur antique en serpentine, avec quelques stucs, le tout noyé dans un terrain glaciaire compact. Il ne nous a pas été possible de déterminer la nature de cette construction, qui devait former l'aboutissement de la galerie du canal. Un pavillon de jardin ou une terrasse dominaient en ce point le lac (*Plan, fig. 3*). D'autre part, plus haut, l'égout moderne a coupé une des arrivées d'eau potable de la villa. A 86 cm. de profondeur, sous deux grandes tuiles à rebord, deux tuiles courbes cimentées de 25 cm. de diamètre s'emboîtent l'une dans l'autre. La

direction de ce tuyau désigne le haut de la propriété et les sources dites « Fontaine de Même », les seules de la région. Dans l'autre sens il devait parvenir au pavillon que nous venons de signaler. Soit l'aqueduc d'évacuation, soit cette arrivée d'eau prouvent à cette extrémité un bassin, un réservoir, ou une fontaine. Un embranchement du tuyau d'adduction desservait les piscines des thermes.

Plus près du lac, le long du chemin qui suit le haut de la falaise, une excavation faite par l'entreprise de l'égoût a mis au jour des tuiles, des pierres, du mortier et de la poterie (L). Un sol composé de mortier blanc sur du tuileau a été repéré près de là en M, enfin un mur épais, long de 2 m. 30, cassé aux deux bouts, indiquait encore une construction dans ce même prolongement (N). Cette dernière maçonnerie supportait un sol de mortier, analogue au point précédent. Sans aucun doute des terrasses successives et des passages dallés avec des jardins s'étagaient jusqu'au lac.

Le terre-plein du promontoire actuel n'est pas entièrement du sol rapporté, les petites falaises qui prononçaient un coude en ce point sont du terrain glaciaire argileux avec beaucoup de cailloux, extrêmement dur. Il porte le nom de « Fort Labat », du nom d'un des anciens propriétaires du XVIII^e siècle. C'est à cette époque que cet ouvrage a été construit.

Nous avons retrouvé la suite de l'aqueduc d'écoulement dans le bas de la propriété au sud des thermes. Comme ailleurs, il avait pour base des grandes tuiles ou *imbrices*, les murs latéraux supportent des dalles ou un blocage de cailloux. Même dans cette partie, il y avait des amas informes de tuiles, de mortier et de stuc. Peut-être y avait-il là aussi une construction de jardin, à moins que ce ne soient des déblais.

Dans son ensemble le bâtiment des thermes, avec sa galerie, n'est qu'un élément d'une composition plus vaste comprenant des édifices très variés, des portiques, des pavillons, probablement un petit stade annexé aux bains.

* * *

Construction. — Les matériaux employés sont très divers. Les murs de l'époque la plus ancienne, soit du I^{er} siècle, sont comme à la villa de la Grange en fragments de granit, serpentine, pierres extraites de blocs erratiques; le mortier est abondant et dur, les assises assez régulières. Les maçonneries d'époque plus tardive sont moins épaisses, le mortier moins abondant relie des cailloux roulés avec adjonction de tuiles. Les parois intérieures ont toujours été peu importantes et ont presque disparu. Les sols de mosaïque, composés de calcaire blanc poli appartiennent à deux époques. Un remaniement important a dû avoir lieu à la fin du III^e siècle.

Les tuiles offrent une grande variété, les unes sont de grandes *imbrices* plates, les autres sont des faitières courbes. Les unes et les autres ont été utilisées pour les canalisations, les premières pour les aqueducs d'évacuation, les secondes pour les conduits d'eau potable. Outre cela nous avons retrouvé des tuiles, plutôt des dalles

de terre cuite pour la couverture des hypocaustes, variant de 4 à 5 cm. d'épaisseur. La plupart de ces tuiles portent des signes ou des dessins, soit des cercles concentriques, des chevrons, des équerres, des traces de pattes de chèvre ou mouton. Les canaux de chauffage, comme nous l'avons vu, sont conformes aux dimensions connues et revêtus de dessins en losange. Elles devaient former des gaines le long des parois, particulièrement au S.-O. du *caldarium* où la disposition des piliers d'hypocauste et un petit mur de soutènement indiquent leur emplacement. Il n'y en avait pas contre la paroi extérieure. Une roche taillée avec chanfrein entourant un orifice carré semble avoir formé la tête d'un des conduits ou d'un égout.

Les aqueducs d'évacuation offrent les dimensions suivantes, prises soit dans le bas de la propriété, soit sous le bâtiment. Deux petits murs de blocage épais de 0 m. 25 reposent sur des grandes tuiles plates à rebord larges de 32 à 35 cm., longues de 50 cm. Les rebords sont pris sous les murs. Par-dessus une voûte en blocage et sous les bâtiments une couverture de larges dalles en pierre soigneusement appareillées. Le vide de l'aqueduc varie de 25 à 30 cm. sur 25 à 31 cm. de hauteur. La construction de ces canaux était particulièrement remarquable aux points d'intersection des branches *b* et *c* (fig. 4). La branche *b* prononçait en ce point une chute et l'eau très calcaire avait déposé une épaisse couche de tuf, dans laquelle même un vase en terre noire était complètement englobé. Ce même embranchement avait une forte inclinaison jusqu'au mur extérieur. L'autre branche, *c*, presque horizontale, sur 3 m. 50, prononçait alors un coude et une pente accentuée pour aboutir au déversoir de la piscine. Au-dessus de l'intersection de ces canaux, une pierre taillée en roche de Thoiry, recouverte elle-même de trois gros blocs de serpentine, dont les joints étaient calés par des morceaux de tuile courbe, formait un regard. Ce sont les égouts et leurs déversoirs qui nous ont confirmé dans l'idée que nous avons affaire à des thermes et non à une habitation. Si nous n'avons pas pu trouver le début du canal principal nous n'avons pas été plus heureux du côté du S.-O. pour son prolongement. On en retrouve des traces le long des fondations de l'escalier d'accès, mais ce ne pouvait être le même, car il prend une autre direction et devait desservir des bâtiments supérieurs. Nous pensons que la branche principale devait suivre le

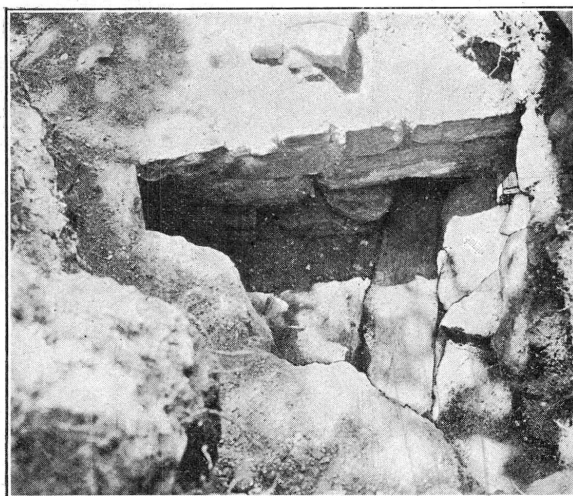


FIG. 4. — Intersection des aqueducs sous le bâtiment des thermes, vue du N. E.

mur extérieur (S.-O.) de l'édifice, puis se diriger vers le sud, là où nous l'avons découvert, beaucoup plus loin. Le canal à l'angle sud (*d*), de même facture, rejoignait certainement l'égoût supérieur.

Notons la trouvaille intéressante de deux petits vases de voûte, encore recouverts de mortier, dont l'extrémité en forme de pointe arrondie permettait de les emboîter l'un dans l'autre. Ils ne devaient pas mesurer plus de 13 à 14 cm. avec un diamètre de 6 cm. 5 et des parois très épaisses d'un cm¹. Ils ont été recueillis près des piscines du S.-E., ce qui prouverait l'existence de voûtes par-dessus cette salle.

Les marbres sont pour les trois quarts des plaques de revêtement épaisses de 2 et 4 cm. en roche polie de Thoiry. Un seul morceau présentait une moulure ayant pu appartenir à un linteau de porte ou un soubassement. Nous avons aussi récolté des marbres blancs veinés vert et noir, blancs veinés de bleu. La pièce de l'hypocauste devait être en grande partie habillée de marbre, on y a aussi rencontré plusieurs réglettes de même pierre. Outre le marbre, la pièce d'angle au nord avait des parties de revêtement en serpentine polie. A côté des clous pour la fixation de ces placages, nous avons récolté beaucoup de petits crochets en pierre qui ont dû servir au même but.

Les mosaïques sont soignées, bien que très simples, particulièrement celles de la pièce 2. Aucun dessin, mais des petits cubes irréguliers de roche polie, noyés dans le ciment. Celles de cette pièce semblent appartenir encore à la première période. Les petits smaltes vitrifiés rouges, bleus, jaunes et verts, épars dans le terrain prouvent l'existence de belles décorations avec dessins. Des mosaïques semblables, en laitier de verre, un peu opaque, se rencontrent fréquemment en Gaule²; il y en avait aussi à la Grange.

* * *

Objets divers, métaux. — Les trouvailles en métal ont été rares. Nous avons recueilli une série complète de clous de toutes dimensions, depuis les petits clous courbes pour attacher les stucs et les parements de pierre jusqu'aux grandes fiches des poutres.

Seulement deux monnaies³. La première est un petit bronze quinaire sur lequel on lit [CONSTAN]S A[UG], tête laurée à droite, au revers GLORIA EXERCITVS, deux soldats debout tenant une haste et séparés par une enseigne. Probablement de Constant I, 333-350.

La seconde très effacée paraît de même époque, elle ne porte pas d'inscription.

¹ Exemples semblables in DURM, *op. cit.*, p. 297 et 298.

² Adrien BLANCHET, *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*, 1913, p. 135

³ Ces pièces ont été déterminées par M. Eug. Demole.

Une fibule zoomorphique en bronze, dont l'ardillon manque, représentant un oiseau avec large queue. (Longueur 45 mm.)

Quelques fragments de vases en verre, sans intérêt.

* * *

Décoration murale. — Grâce à la sécheresse du terrain où l'eau filtre rapidement dans le sable nous avons retrouvé une riche variété de stucs dont les couleurs étaient restées parfaitement fraîches. Toute la gamme des colorations s'y rencontre. Nous distinguerons les fragments de parois peintes, les stucs à décoration moulée, bordures ou plafonds.

Sous les peintures des murs on constatait presque partout trois couches de mortier. La première, variable comme épaisseur, en gros sable (1 cm. 5 à 2 cm), la deuxième en sable plus fin, quelquefois d'apparence un peu rougeâtre de 1 cm. 5, la troisième épaisse de quelques millimètres en mortier de chaux très fin et dur, blanc, sur lequel les teintes sont appliquées. Nous allons chercher à nous rendre compte de la décoration générale de chacune des salles.

La salle I, vestibule, était décorée de moulures extrêmement fines d'oves allongées séparées par des palmettes, peintes en rouge (*fig. 5, n° 1*). Si toute une partie de la paroi contre la pièce 2

devait être rose avec de grandes bandes noires, les autres surfaces montraient une grande variété de tons, surtout des bleus et gris avec bandes rouges, des blancs avec liserés noirs, des jaunes avec dessins bruns.

Dans la pièce 2 qui devait s'ouvrir sur une piscine, les moulures sont aussi finement dessinées; ce sont des oves séparées par des feuillages en forme d'acanthé rehaussées de rouge et ombrées de bleu. D'autres cordons d'oves simples soulignent l'architecture (*fig. 5, nos 2, 3, 4*). La teinte générale des murs se tient dans les bleus et les gris-verts. Un de ces panneaux est encadré par une bordure noire sur laquelle s'enlève des rameaux de feuilles rouges d'olivier (*fig. 5, n° 7*).

Nous ne savons rien du décor de la pièce 3, mais nos renseignements sont plus complets pour le *caldarium*. Une tuilette de plafond auquel du stuc de couleur verte adhère encore indique une des tonalités fondamentales; en effet on a retrouvé plusieurs fragments vert-amande avec des filets noirs et dessins rouges, ou blancs avec des dessins verts. Cependant la muraille du côté de la colline avait un panneau avec fond vermeil sur lequel se détachaient des fleurs jaunâtres ou blanches. Dans

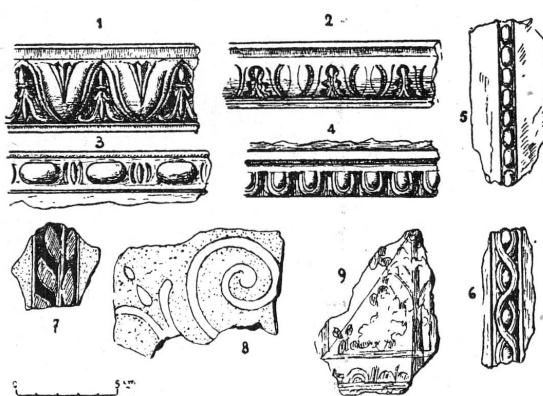


FIG. 5. — Décoration murale.

d'autres parties ce sont des marbrés rouges, violets, verts et bleus. Des baguettes moulurées avec des perles simples ou des oves séparent les champs des panneaux (*fig. 5, nos 5, 6*). Les pièces 6 et 7 sont les plus riches et les plus éclatantes de couleur. Il est difficile de préciser les débris entremêlés de l'une et de l'autre; cependant à la première il faut attribuer des fonds jaunes avec grosses bandes rouges. Dans la salle 7 les sujets sont si variés qu'il faut comprendre la division des décors non seulement en largeur, mais aussi dans la hauteur, comme à Pompei¹. Ils sont semblables aux peintures de la belle époque du I^{er} siècle. Tous les liserés sont tracés d'une main sûre, sans bavure. Outre les bordures qui comprennent toutes les couleurs, rouge, carmin, orange, jaune, vert foncé, vert olive, vermeil, gris noir, violet, bleu, etc., quelques fragments de panneaux ont été conservés. Tout d'abord sur fond blanc-jaune une sorte de candélabre auquel est nouée une couronne de cerises rouges avec feuilles. Des rubans rouges s'enlacent autour du mât brun du candélabre. Ailleurs ce sont des bouquets de feuilles vertes et noires terminées par des graines de même couleur (*fig. 6*).

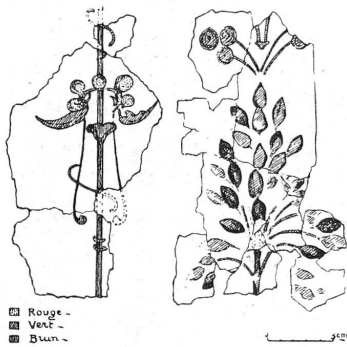


FIG. 6. — Peintures murales.

On distingue aussi un dessin de vases jaunes, posés sur un trépied avec des rinceaux jaunes rehaussés de bleu et de vert, un décor avec des arbres au tronc brun, feuillage jaune en forme de pyramide se détachant sur un fond crème (*fig. 5, n^o 9*). L'un des panneaux rose chair est parsemé de volutes blanches accompagnées de points ou virgules (*fig. 5, n^o 8*), ou bien encore de dessins en H avec extrémités arrondies en crochet.

Beaucoup de sujets floraux, malheureusement fragmentaires, sur champ gris des feuilles roses stylisées, sur fond mordoré des feuilles de laurier, en semis, brunes ou vertes, ou encore de grandes feuilles d'acanthe vertes, ombrées de brun, sur panneau blanc. Nous ne pouvons énumérer tous ces décors et surtout la juxtaposition des colorations dans les bordures, qui, pour former des transitions entre les sujets différents, offraient des liserés dissemblables à droite ou à gauche des pilastres ou plate-bandes.

Dans la salle 8, le mur N.-E. offrait aussi de belles peintures encadrées par des pilastres blancs aux rayures roses ou rouges surmontées de frontons dans les mêmes tonalités. Sur l'un des pilastres, rose, bleu et vert, se détachent des volutes rouges, ou sur fond jaune des dessins rouges, bruns et noirs. L'ensemble de la coloration se tient ici plutôt dans les bruns roses, rouges et jaunes, sauf près de la piscine où le champ bleu-vert est rayé de rose, jaune, rouge, noir.

¹ Jules MARTHA, *L'archéologie étrusque et romaine*, fig. 193; DURM, *op. cit.*, p. 498; DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités*, art. *Tectorium*.

La salle N° 9 s'est montrée très pauvre en stucs, la tonalité devait être blanche avec des liserés noirs ou de couleur.

La galerie allongée vers le promontoire du lac était pourvue d'une riche ornementation. La couverture faite de tuilettes était recouverte de stucs bleus et blancs. Dans les panneaux à fond blanc des feuillages stylisés verts et noirs, sur du rouge foncé des dessins blancs, opaques. Le fragment le plus intéressant représente un personnage, tourné de profil, les cheveux retenus par un ruban rouge, les épaules revêtues d'une toge ou d'un manteau bleu-vert formant du côté gauche des plis (fig. 7). La figure est expressive, cernée d'un trait brun-rouge, réhaussée de points lumineux blancs.

Ce devait être au milieu d'un champ blanc un médaillon décoratif. Les sujets figurés, peints, retrouvés dans notre région, sont jusqu'à maintenant très rares. Quant au pavillon au bout de la galerie, sa décoration n'est pas sûre, on y a bien retrouvé dans les déblais des stucs verts et bleus, mais ils proviennent peut-être d'ailleurs.

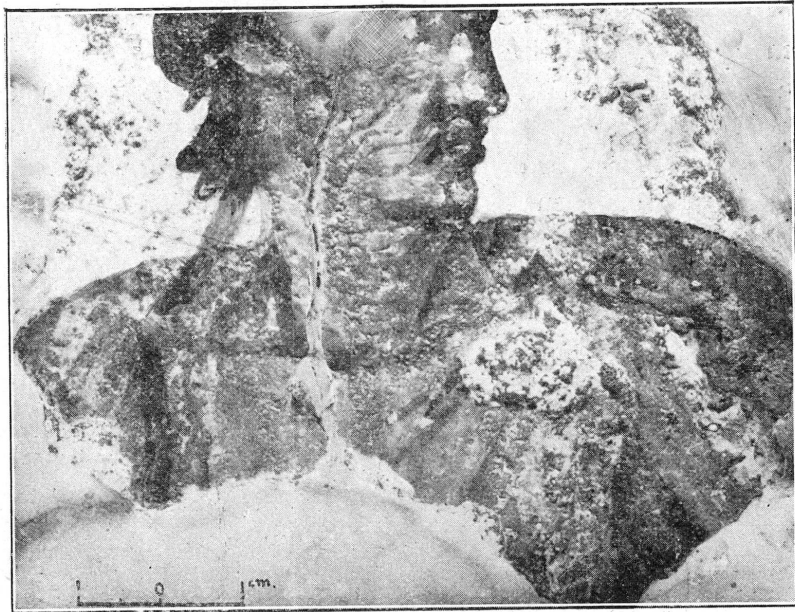


FIG. 7. — Fragment d'un médaillon peint.

Beaucoup de ces peintures à fresque montrent des repeints; suivant le goût du jour on refaisait d'autres décors par dessus les autres. Les stucs moulés sont particulièrement bien travaillés, il est rare d'en trouver dans les décombres des ruines antiques, car ils se délitent facilement. Certes ils sont faits d'après un chablon, mais retravaillés à la main. Dans la salle 7, probablement une pièce chaude, nous avons aussi recueilli un grand nombre de moulures de plafond ou soffites en terre cuite très légère, sur lesquelles devaient s'appliquer des stucs colorés. Leur apparence jaunâtre et leur friabilité dans le terrain où elles avaient pompé l'humidité ne nous avaient pas tout de suite permis de reconnaître des moulures rectilignes aux profils très accusés.

* * *

Poteries. — On a recueilli assez peu de poterie sigillée; presque toutes se trouvaient dans les décombres de la galerie allant au lac, ou près de l'escalier d'entrée. Tous ces débris se rapportent à la dernière période des vases léodésiens, aucun jusqu'à présent n'appartient à la forme plus ancienne des vases de forme 29. Ce sont:

1. Fragment de vase, forme 37, décor à arcs, supportés par des caryatides, deuxième ou troisième période de Lezoux (110-250). Caryatide type 657 de Lezoux¹.

a) Arc en plein cintre, à l'intérieur Vénus nue debout, tordant des deux mains les mèches de sa chevelure (Lezoux, type 172.D.II). Homme nu marchant à droite, une écharpe est jetée sur ses épaules (Lezoux, type 398). En dessous fragment de figure ?

b) Arc en plein cintre, à l'intérieur, moitié de la figure d'Hercule nu assis, la main droite appuyée sur sa massue (Lezoux, type 450).

2. Fragment de vase, forme 37, décor à grands médaillons accosté de demi-cercles.

a) Dans le demi-cercle, lionne couchée, tournée à gauche (Lezoux, type 805).

b) Dans le médaillon, fragment d'amour debout, tenant deux flambeaux (Lezoux, type 265).

c) Entre le demi-cercle et le médaillon, guerrier portant cuirasse avec lambrequins courant à droite, la main droite levée (Lezoux, type 103).

3. Petit fragment, dans un compartiment, pigeon ou colombe, tourné à droite (type 1031).

4. Petit fragment de métope, vase 37, avec homme nu debout, tourné de profil à droite (Lezoux, type 344), motif des ateliers *Austrus*, *Doecus*, *Libertus*. Dans le compartiment voisin, fin d'une signature, lettre O ou D, presque certainement D, pour CD, signature fréquente de *Doecus* mêlée à des ornements. Fin de la deuxième période de Lezoux.

5. Fragment, deux personnages séparés par une colonne torse. A gauche personnage drapé tourné à gauche. A droite Pan marchant à droite (type 423).

6. Fragment. Satyre ou Apollon au repos, nu, debout, le bras replié sur la tête, peut-être avec un carquois (Lezoux, type de *Libertus* 326?). Dans le compartiment voisin lettre C (type 54 a), probablement signature de *Doecus* comme sous le n° 4.

7 à 11. Fragments de bordures de vases forme 37, dont l'un surmonte un canard, tourné à droite.

12 à 15. Petits fragments avec dessins géométriques et figures trop brisées pour être identifiées.

Deux rebords de coupes avec feuilles lancéoles à la barbotine.

Une cinquantaine de fragments de vases unis, dont six sont des pieds, sans signature.

¹ Nous avons suivi la classification de DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II.

La moitié d'une coupe en terre ordinaire avec couverte orangée friable, du type de la forme des vases n° 71. Une quinzaine de fragments imitation poterie vernissée dont quelques-uns ont des dessins avec striures en losange fortement incisés dans la pâte. Un grand nombre de débris de poterie ordinaire rougeâtre. Parmi celles-ci il faut signaler des amphores. L'une d'entr'elles porte une signature sur deux lignes, estampée sur le haut de la panse: ...VAL.SEPTIM. (lettres 6 mm. haut.).

Poteries grises et noires. — Nombreux fragments de vases unis ou avec des dessins ou striures horizontales, l'un d'entre eux porte un X horizontal sous le rebord. Un seul pied de vase signé, fond de gobelet en terre rougeâtre recouvert d'un enduit noir. Inscrit concentriquement à l'intérieur de deux cercles, le fragment ..VO.F., certainement pour SEUVO.F, potier allobroge de Vienne, dont la production considérable a duré d'Antonin à Caracalla¹.

Un couvercle de lampe circulaire en terre ordinaire.

Un poids conique en terre cuite.

* * *

Conclusions. — Les débris retrouvés, les stucs, les poteries et les murs, nous permettent d'affirmer que ce bâtiment a été construit vers le milieu du I^{er} siècle. La décoration, particulièrement remarquable, indique l'aisance des propriétaires et leur goût affiné. Elle se rapproche beaucoup du dernier type pompéien, mais a dû subir de fréquentes modifications. A la fin du III^e siècle, comme partout ailleurs, l'édifice a été ruiné par les invasions, puis a été reconstruit et distribué un peu différemment. Peu à peu abandonné vers la fin du IV^e siècle, ses matériaux ont été pillés et arrachés.

Bien que ce territoire ait dépendu de la Colonie équestre de Nyon, nous devons penser que cette villa trouvait son centre à Genève dont elle dépendait pour les facilités de la vie. Les poteries sont d'une époque de décadence, mais il faut bien dire que leur petit nombre s'explique par le fait que nous avons découvert seulement les thermes de la villa et non la villa elle-même. L'avenir, espérons-le, nous permettra de retrouver les bâtiments principaux. Ces installations de plaisance, ces villae *pseudourbanae*, aux environs des agglomérations, situées au bord du lac, sont pour l'histoire de cette époque d'un grand intérêt. Nous avons déjà La Grange², la villa de *Fronto*, aux terrasses s'étageant jusqu'au lac; juste en face, sur ce promontoire admirable de Sécheron, nous pouvons situer une autre de ces maison de luxe. Rien ne nous permet encore de connaître le propriétaire de ces lieux, mais sans doute il devait s'apparenter aux grandes familles aristocratiques de Vienne. Comme de nos jours, à l'entrée de la rade de Genève, des villas s'échelonnaient sur les rives ensoleillées du Léman.

¹ Ch. MARTEAUX, *Boutae*, 1913, Pl. 69, fig. 3.

² BLONDEL et DARIER, *La villa romaine de la Grange, Genève, Indic. Ant. Suisses*, 1922, p. 72 à 88.